



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN 2021 À LA RÉUNION



SOMMAIRE

p.2 Tous les établissements : 35 100 embauches sont prévues, soit 3% de plus qu'en 2020

p.3 Le secteur public : 7 300 projets de recrutement, soit +13% en un an

p.4 Les associations : 7 300 intentions d'embauche, soit +5% en un an

p.5 Le secteur privé : 20 500 embauches sont envisagées, soit 1% de moins qu'en 2020

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de Pôle emploi. Outil d'aide à la décision, cette enquête apporte un éclairage inédit sur les attentes et les difficultés rencontrées par les employeurs en matière de recrutement. Elle mesure en effet les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Les établissements réunionnais ont été interrogés au 4^{ème} trimestre 2020, soit avant l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021.

L'essentiel

35 100 embauches sont prévues en 2021 par les établissements réunionnais, soit 900 de plus qu'en 2020 (+3%)

Les établissements publics et les associations envisagent 14 600 recrutements, soit 1 100 de plus qu'en 2020 (+9%). Plus de 9 embauches sur 10 relèvent des secteurs de l'administration publique et enseignement, de la santé et action sociale, et des activités associatives. Les métiers les plus recherchés sont les agents d'entretien de locaux (y compris les agents des écoles), les jardiniers et les professionnels de l'animation socioculturelle. Ce sont essentiellement des recrutements envisagés dans le cadre des contrats Parcours emploi compétences.

Dans les établissements privés, 20 500 intentions d'embauche sont prévues, soit 200 de moins en un an (-1%). Les secteurs de l'hébergement-restauration et des activités culturelles sont toujours impactés par la crise sanitaire et contribuent majoritairement à cette baisse. En revanche, les secteurs de la construction et de l'industrie prévoient beaucoup plus d'embauches.

Les secteurs des services et de la construction regroupent les deux tiers des besoins du privé. Les métiers les plus recherchés sont les employés de cuisine, les maçons, les employés de libre-service, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre et les secrétaires.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs du privé concernent 43% des projets d'embauche. Elles sont fortes dans l'agriculture, la construction, l'industrie et l'hébergement-restauration.



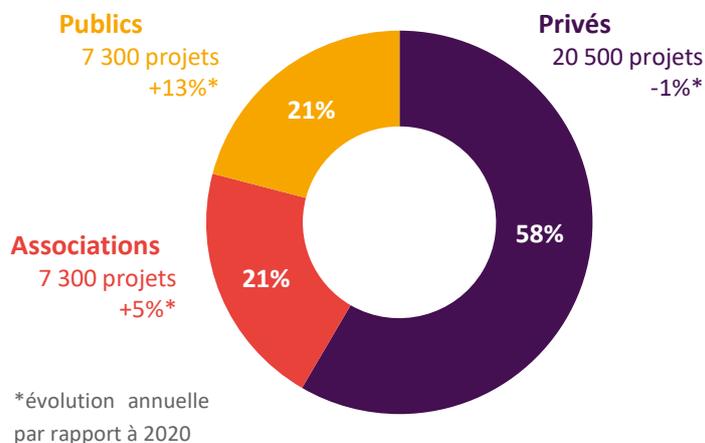
+3%

**DE PROJETS D'EMBAUCHE
PAR RAPPORT À 2020**

35 100 embauches sont prévues en 2021, soit +3% en un an

Les établissements privés regroupent 58% des besoins

Répartition des projets de recrutement selon le type d'employeur, et évolution annuelle entre 2020 et 2021



En 2021, le nombre de projets de recrutement progresse essentiellement dans les établissements publics (+13% ; +800) et les associations (+5% ; +300).

Les établissements privés (hors associations) envisagent 200 recrutements de moins qu'en 2020. Deux secteurs envisagent beaucoup plus de recrutements : la construction (+500 ; +13%) et l'industrie (+200 , +11%). En revanche, deux secteurs sont très impactés par la crise sanitaire et restent très prudents sur leurs prévisions de recrutement : l'hébergement-restauration (-13% ; -250) et les activités culturelles (-55% ; -200). 4 projets sur 10 sont considérés par le secteur privé comme présentant des difficultés de recrutement.

7 projets de recrutement sur 10 concernent des emplois durables (enquête annexée à BMO)

Répartition des projets par type de contrat

71% CDI et CDD de 6 mois ou plus

29% CDD de moins de 6 mois



Répartition des projets selon le motif de recrutement

64% Nouvelle activité et surcroît d'activité

36% Remplacements de départs et d'absences

Des difficultés à recruter liées aux candidats

78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent l'inadéquation entre le profil des postulants et le poste proposé (-7 points en un an). L'inaptitude des profils des candidats est attribuée principalement au manque de motivation, de formation et d'expérience.

Les principales solutions envisagées par les employeurs pour remédier à leurs difficultés sont : faire appel à Pôle emploi, former des candidats venant de l'extérieur et recourir à l'intérim ou d'autres types de contrats.

Pôle emploi est l'interlocuteur privilégié

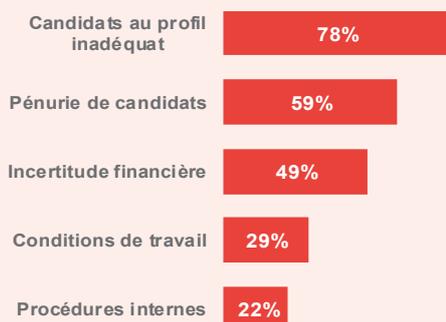
2 établissements recruteurs sur 3 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour leurs recrutements.

Pour 7 sur 10, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (48% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (23% des cas)

L'importance de notre vivier de candidats et la simplicité d'accès à nos services sont cités par plus d'un tiers des employeurs.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les principaux motifs des **difficultés anticipées** de recrutement selon les recruteurs



Note de lecture : 78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les principaux motifs d'inadéquation des candidats : retour sur les **difficultés** de recrutement rencontrées en 2020



Note de lecture : 66% des établissements ayant cherché à recruter en 2020 et qui ont rencontré des difficultés liées au profil inadéquat des candidats, citent le manque de motivation.

7 300 embauches dans le secteur public, en hausse de 13% en un an

Les établissements du secteur public sont ceux relevant des collectivités territoriales (communes, département et région) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Par conséquent, ne sont pas pris en compte les administrations de l'état (Ministères, Police, Justice...) et les entreprises publiques (Banque de France...).

En 2021, 56% des établissements publics projettent de recruter, soit 550 établissements potentiellement recruteurs.

Ils envisagent 7 300 embauches, soit 21% des besoins régionaux. Cela représente 800 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par l'augmentation de 7 points de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

	2020	2021
Part des établissements recruteurs	49%	56%
Nombre de projets de recrutement	6 500	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	-2%	13%
Part des projets jugés difficiles	3%	4%

L'administration publique et enseignement couvrent 59% des besoins du public

La quasi-totalité des besoins se concentrent dans l'administration publique et enseignement (4 300 projets), et la santé et action sociale (2 900).

Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Le secteur public recrute essentiellement des agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles), des jardiniers et des professionnels de l'animation socioculturelle. Ces trois métiers représentent 64% de leurs besoins.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les établissements publics, excepté les jardiniers, les employés de cuisine et les aides-soignants.

Les agents d'entretien de locaux sont les plus recherchés par le secteur public

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	2 980
Jardiniers salariés, paysagistes	960
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	790
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	520
Assistants maternelles	280
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	240
Agents administratifs (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	220
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	180
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	160
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	110

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

7 300 embauches dans les associations, en hausse de 5% en un an

Le terme « associations » regroupe ici les associations au sens juridique, celles régies par la loi de 1901 et qui ne sont pas dotées de missions nationales. Ce sont principalement des associations de quartier et des associations culturelles et sportives.

En 2021, 43% des associations envisagent de recruter, soit 1 050 établissements potentiellement recruteurs.

Elles prévoient 7 300 embauches, soit 21% des besoins régionaux. Cela représente 300 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par la hausse du nombre moyen de projets d'embauche par établissement recruteur (6,8 contre 6,2 en 2020).

Les difficultés de recrutement identifiées par les associations sont moins importantes en 2021 : 18% des besoins, soit une baisse de 6 points en un an.

	2020	2021
Part des établissements recruteurs	45%	43%
Nombre de projets de recrutement	7 000	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	-7%	5%
Part des projets jugés difficiles	24%	18%

Les activités associatives et d'action sociale couvrent 64% de leurs besoins

Près des deux tiers des recrutements prévus par les associations se concentrent dans les activités associatives (2 600 projets) et l'action sociale (2 100).

On relève aussi 900 projets de recrutement dans les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle, et 600 dans l'enseignement.

Les associations recrutent essentiellement des jardiniers, des professionnels de l'animation socioculturelle et des formateurs. Ces trois métiers couvrent 44% de leurs besoins.

6 métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les associations : jardiniers, formateurs, artistes, professionnels des spectacles, éducateurs spécialisés et animateurs sportifs.

Les jardiniers sont les plus recherchés par les associations

Les 10 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	1 970
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	780
Formateurs	480
Agents d'entretien de locaux	420
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	400
Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	280
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	220
Professionnels des spectacles	200
Secrétaires	180
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	180

20 500 embauches dans le secteur privé, en baisse de 1% en un an

3 établissements privés sur 10 envisagent de recruter

	2017	2018	2019	2020	2021
Part des établissements recruteurs	26%	27%	25%	30%	29%
Nombre de projets de recrutement	15 400	16 100	17 600	20 700	20 500
<i>Évolution annuelle</i>	7%	4%	9%	18%	-1%
Part des projets jugés difficiles	30%	33%	42%	46%	43%

En 2021, 6 800 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 29% des employeurs du privé. Cette proportion est de 27% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 41% pour celles de 10 salariés ou plus.

20 500 embauches sont prévues, soit 200 de moins qu'en 2020. L'hébergement-restauration et les activités culturelles sont toujours impactés par la crise sanitaire et contribuent majoritairement à cette baisse.

Les structures de moins de 10 salariés regroupent les deux tiers des besoins, et elles déclarent 400 projets supplémentaires par rapport à 2020.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 3 points, mais elles demeurent élevées (43%). Elles sont fortes dans les établissements de moins de 10 salariés et dans les secteurs de l'agriculture, construction, industrie et hébergement-restauration.

Les services et la construction couvrent les deux tiers des besoins du privé

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Services aux particuliers	4 600
Hébergement et restauration	1 700
Santé et action sociale	1 500
Autres activités de services	850
Enseignement	550
Construction	4 400
Services aux entreprises	4 400
Services techniques, administratifs, de soutien...	2 600
Transports et entreposage	1 100
Communication, activités financières, immobilières...	700
Commerce	3 400
Industrie	2 400
Agroalimentaire	1 200
Agriculture	1 300
Ensemble des secteurs	20 500

Les services aux particuliers : 4 600 besoins (-11%, soit -600 entre 2020 et 2021)

En 2021, 3 établissements sur 10 souhaitent recruter. Ils prévoient 4 600 embauches, soit 23% des besoins du privé. L'hébergement-restauration et la santé et action sociale, sont les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 45% de leurs besoins : employés de cuisine, aides à domicile et aides ménagères, serveurs, coiffeurs et secrétaires.

La construction : 4 400 besoins (+13% ; +500 en un an)

4 établissements sur 10 envisagent de recruter. Ils prévoient 4 400 embauches, soit 22% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 61% des besoins : maçons, ouvriers non qualifiés du gros œuvre, ouvriers qualifiés des travaux publics, électriciens et ouvriers non qualifiés du second œuvre.

Les services aux entreprises : 4 400 besoins (-5%, soit -200 en un an)

22% des établissements projettent de recruter. Ils prévoient 4 400 embauches, soit 21% des besoins régionaux. Les activités de transport, de sécurité et de nettoyage représentent près de la moitié des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 32% des besoins : agents de sécurité et de surveillance, agents d'entretien de locaux, conducteurs de transport en commun, conducteurs routiers et employés de la comptabilité.

Le commerce : 3 400 besoins (-3% ; -100 en un an)

1 employeur sur 4 projette de recruter, soit 3 400 intentions d'embauche. Cela représente 16% des besoins du privé. Le commerce de détail regroupe 74% des besoins, le commerce et la réparation automobile 14%, et le commerce de gros 12%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 55% des besoins : employés de libre-service, caissiers, vendeurs en habillement-accessoires-sport-loisirs, vendeurs en produits alimentaires et attachés commerciaux.

L'industrie : 2 400 besoins (+11% ; +200 en un an)

4 établissements sur 10 souhaitent recruter, soit 2 400 projets de recrutement (12% des besoins du privé). L'industrie agroalimentaire regroupe la moitié des besoins. 22% des besoins industriels relèvent de la fabrication de produits métalliques, et de la fabrication, réparation et installation de machines et équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 36% des besoins : vendeurs en produits alimentaires, boulangers-pâtisseries, ouvriers qualifiés et non qualifiés des industries agroalimentaires et, apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation.

L'agriculture : 1 300 besoins (stable en un an)

4 établissements sur 10 envisagent de recruter, soit 1 300 intentions d'embauche (6% des besoins du privé). La culture de la canne à sucre et de fruits concentrent plus de la moitié des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 77% des besoins : ouvriers agricoles, maraîchers-horticulteurs, conducteurs d'engins agricoles ou forestiers, manutentionnaires et éleveurs.

Les métiers de la construction et du commerce sont les plus recherchés par le secteur privé

Les 20 métiers les plus recherchés par le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	880
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	810
Employés de libre-service	770
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	760
Secrétaires (y.c. secrétaires médicales)	570
Caissiers (y.c. pompistes...)	530
Aides à domicile et aides ménagères	530
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	530
Vendeurs en produits alimentaires	480
Agents de sécurité et de surveillance	460
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	440
Agents d'entretien de locaux	440
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	390
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	390
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	370
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	360
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	360
Conducteurs routiers et grands routiers	350
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	350
Vendeurs en habillement, sport, loisirs et culture	340

Méthodologie

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises.

Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

La population

Sont pris en compte, les établissements :

- relevant de l'Assurance Chômage ;
- sans salarié, mais ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- du secteur agricole ;
- du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, région...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête comprend l'ensemble des établissements employeurs hors administration de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...) soit un total de **26 800 établissements** pour La Réunion.

Le questionnaire

Les 200 métiers pris en compte relèvent à la fois du répertoire opérationnel des métiers et des emplois et de la nomenclature des familles professionnelles. Le questionnaire est adapté à l'activité économique (6 questionnaires différents : industrie, construction, agriculture, commerce et hôtellerie, services aux entreprises, banque-assurance et services aux particuliers, santé et action sociale).

L'échantillon

Pour l'enquête BMO 2021, **21 500 établissements réunionnais ont été interrogés** : 17 100 par courrier, 1 900 par web, et 2 500 par téléphone.

Plus de 5 600 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 26%.

Le redressement

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification : la taille des établissements, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public.

L'enquête complémentaire

Une enquête complémentaire a été réalisée pour affiner les résultats de l'enquête principale. 500 établissements réunionnais ont été interrogés fin 2020, sur le type de contrat recherché et les motifs de recrutement mais aussi sur la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées.



EN SAVOIR PLUS

Les publications sur les besoins en main-d'œuvre en 2021 par bassin d'emploi sont disponibles sous <http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

Le rapport régional et tous les résultats détaillés sont disponibles sous <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Responsable de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation - **Stéphane JAUD**
Service des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion

 [@poleemploi_Run](https://twitter.com/poleemploi_Run)

